



Maladie et employeur recours

Par **noun33s**, le **03/03/2014** à **16:28**

bonjour

Lorsqu'une demande de maladie professionnelle est en cours , peut t-on faire quelque choses contre un employeur qui n'a pas respecter ses obligations (pas de visite médicale , pas de protection qui aurait pu éviter la maladie...)?

Si oui , que peut t-on faire ?

Peut t-on le faire même si la maladie professionnelle n'a pas été reconnue ?

Doit t-on le faire avant ou après la décision de la CPAM concernant la maladie ?

Merci d'avance